

« Rhône-Alpes roule électrique »



faire partager l'expérience de la bicyclette électrique...

Le programme « **Rhône-Alpes Roule Electrique** » est issu du souhait de faire naître des initiatives pour apporter des réponses innovantes et durables au développement de l'utilisation du vélo à assistance électrique en Rhône-Alpes.

ExtraEnergy France entend apporter une assistance au maître d'ouvrage par une aide technique, organisationnelle, relationnelle, logistique à des projets qui répondront à des thèmes ayant un intérêt local et/ou régional.

Ce programme regroupe à la fois des professionnels, des collectivités que des institutionnels qui souhaitent voir le développement du deux roues électriques dans des applications touristiques, locatives et de mobilité individuelle.

Ces projets seront évalués et accompagnés pour assurer leur impact sur le développement durable, les effets bénéfiques locaux, la mise en réseau des acteurs locaux...

Chaque collectivité territoriale, groupement de collectivités, établissement public, exploitant du réseau de transports, association loi 1901, entreprise, fabricant, importateur ou distributeur de vélos à assistance électrique, pourra présenter ou se présenter comme porteur d'un projet en relation avec le thème du programme.

Chaque porteur de projets conduira son projet du début jusqu'à la fin avec le support d'**ExtraEnergy France**.

ExtraEnergy France vous invite à travailler conjointement dans une opération de marketing tous azimuts, afin de promouvoir activement ce moyen de transport urbain individuel.

La participation au programme s'effectue en renseignant le dossier de présentation de votre projet, téléchargeable sur le site internet **www.rrare.org**.



Le programme
« **Rhône-Alpes Roule Electrique** »
www.rrare.org

est à l'initiative d'**extraenergy France**
avec le soutien de :



RhôneAlpes



Utiliser l'essai comme déclencheur de changement...

Le parcours d'essai vous offre...

- la possibilité de faire découvrir des produits de différentes marques en un même lieu, avec un essai comparatif immédiat,
- la meilleure occasion d'acquérir des informations sur la technologie, les nouveaux axes de développement et les tendances de cette industrie,
- un retour de satisfaction immédiat du public suite aux essais,
- des idées pour des porteurs de projets, pour vos investissements,
- une source d'informations et de valorisation pour la presse internationale et locale...



Un contexte favorable...

Cette exposition en extérieur ou sous chapiteau, décrit sur un parcours d'évolution sécurisé, les contraintes géographiques minimales pour se rendre compte, en quelques tours de roues, de la pertinence de tel ou tel vélo à assistance électrique dans sa mobilité quotidienne.

Cet environnement propice à un échange entre les fabricants, les distributeurs locaux, les utilisateurs potentiels et les collectivités environnementales, prépare les uns et les autres à une réflexion intéressante sur les déplacements urbains.

Le parcours d'essai des vélos à assistance électrique est un condensé des conditions d'utilisation urbaines que chaque utilisateur peut rencontrer au quotidien. L'objet est donc bien de confirmer une impression sur un produit en effectuant quelques tours de roues significatifs dans un environnement proche de l'ordinaire.

Le parcours de démonstration et d'essai peut être couplé avec une exposition statique suivant des thèmes précis selon l'évènement auquel la manifestation est rattachée. Dans certains cas, il est possible d'étendre l'exposition à d'autres véhicules propres. Par mesures de sécurité, les différents types de produits (*bicyclettes, scooters...*) disposent de circuits séparés.

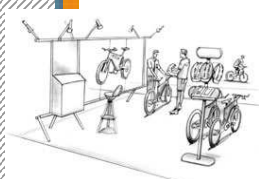
Au sein même de la manifestation, chaque constructeur est naturellement représenté à l'intérieur d'au moins un stand selon les modalités de l'évènement. Le relationnel « commercial » avec les produits s'effectue donc en dehors de la zone d'évolution du parcours.



L'accès à la zone d'essai...

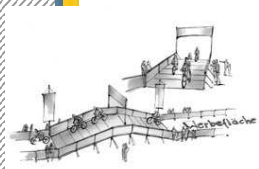
Chaque testeur potentiel s'identifie en remplissant une décharge de responsabilité et prenant connaissance des conditions d'utilisation de la piste d'essai.

Une fois cette formalité effectuée, il a libre accès à la zone d'essai et d'essayer tous les modèles disponibles.



La découverte...

Toutes les bicyclettes électriques des fabricants participants sont regroupés dans la *zone de découverte* en forme de stands de départ qui représentent le point de départ du parcours. Sur la base de 16 m² offrent une approche immédiate des produits pour moins d'argumentaires commerciaux et plus de découverte. Après chaque essai, l'essayeur est invité à porter une appréciation complète, qui différencie ainsi le parcours d'un simple tour de manège.



Le parcours...

La *zone d'essai* est constituée d'une boucle d'une distance de 100 à 200 mètres avec des obstacles naturels ou artificiels intégrant une rampe d'une pente de 15% pour démontrer les avantages de l'assistance électrique dans toutes les configurations possibles.

Des zones de maniabilité, de vitesse et d'inconfort (*différents revêtements*) ponctuent le parcours pour le rendre réaliste et offrir ainsi ce condensé de déplacement urbain en quelques tours de roues.



La réflexion...

L'essai d'un cycle à assistance électrique est l'élément déclencheur d'une réflexion sur l'utilisation d'un tel outil dans sa mobilité quotidienne.

A la fin de l'essai, chaque personne peut demander à disposer d'une base documentaire récapitulative et de publicités sur les produits présents lors de la manifestation.